



Mutuelle en période d essai et en arrêt maladie

Par **Marjo58**, le **28/06/2019 à 18:28**

Bonjour ,

j ai besoin de réponse pour mon concubin et sa mutuelle .

Il a pris un travail le 1er avril il est en période d essai et il s est cassé la main le 8 mai. Depuis le 8 mai il est en arrêt maladie et sa mutuelle de son ancien travail arrivé à expiration le 1 er août . Il est encore arrêté jusqu au 24 juillet pour rééducation de sa main . Doit il appeler son travail et la mutuelle pour la mettre en place pour août ? Ou doit il prendre une mutuelle ailleurs ?

Merci